

Comment puis je faire pour rendre mon mandat de gérant

Par anaispapa, le 24/02/2008 à 01:11

bonjour j ai créé avec un associé qui se sert d un prête nom une société que mon associé a financé je détient 40 pour cent de la sarl dont je suis le gérant mais mon associé prend toutes les décisions a ma place utilise ma carte buisenes sans mon accord fait de la cavalerie avec d autres de ses société fait des crédits pour renflouer ses comptes et laisse les miens vides ai je un moyen légal pour me retirer de la sarl , tous les comptes sont a mon nom , ou puis evincer de maniere légale cette personne qui profite de ma faiblesse psychologique ! merci de me repondre !!!

Par Thierry Nicolaides, le 01/04/2008 à 11:43

Cher Monsieur

Prenez d'urgence un avocat

Si les comptes bancaires sont à votre nom , supprimez la carte bancaire , supprimez lui la signature .

Comme gérant vous pouvez demander au Tribunal de commerce de valider votre démission.

Mais faites vite avant de vous retrouver éventuellement à devoir payer toutes les dettes de la société. (un avocat vous coutera moins cher)

| cordialement | | |
|---------------|--|--|
| Th Nicolaides | | |
| | | |